

Kurt Roth & Heinz Meier

Tendances en direction de l'académisation de la formation postgrade en psychothérapie



à jour!

Psychotherapie-Berufsentwicklung

7. Jahrgang, Nr. 2, 2021, Seite 57–60

DOI: 10.30820/2504-5199-2021-2-57

Psychosozial-Verlag

Impressum | Mentions légales

à jour! – Psychotherapie-Berufsentwicklung

ISSN 2504-5199 (Print-Version)

ISSN 2504-5202 (digitale Version)

7. Jahrgang Heft 2/2021, Nr. 14

<https://doi.org/10.30820/2504-5199-2021-2>

Herausgeber

Assoziation Schweizer Psychotherapeutinnen und Psychotherapeuten ASP

Riedtlistr. 8 | 8006 Zürich | Tel.: 043 268 93 00 | www.psychotherapie.ch

Die Zeitschrift à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung ist ein Informationsorgan der ASP. Gleichzeitig versteht sie sich als Forum ihrer Mitglieder, in dem auch Meinungen geäußert werden, die unabhängig von der Meinung des Vorstandes und der Redaktion sind.

Redaktion

Peter Schulthess | Redaktionsleitung

peter.schulthess@psychotherapie.ch | Tel.: 076 559 19 20

Marianne Roth | marianne.roth@psychotherapie.ch

Veronica Defiébre | veronica.defiebre@psychotherapie.ch

Sandra Feroletto | sandra.feroletto@psychotherapie.ch

Redaktionsschluss

1. März für Juni-Heft / 15. September für Dezember-Heft

Verlag

Psychosozial-Verlag

Walltorstr. 10 | D-35390 Gießen | Tel.: +49 641 96 99 78 26

www.psychosozial-verlag.de | info@psychosozial-verlag.de

Abo-Verwaltung | Bezugsgebühren

Psychosozial-Verlag | bestellung@psychosozial-verlag.de

Jahresabonnement 29,90 € (zzgl. Versand)

Einzelheft 19,90 € (zzgl. Versand)

Studierende erhalten gegen Nachweis 25 % Rabatt.

Das Abonnement verlängert sich um jeweils ein Jahr, sofern nicht eine Abbestellung bis acht Wochen vor Ende des Bezugszeitraums erfolgt.

Das Abonnement ist für ASP-Mitglieder im Mitgliedsbeitrag enthalten.

Anzeigen

Anfragen zu Anzeigen richten Sie bitte an den Verlag (anzeigen@psychosozial-verlag.de) oder die Geschäftsstelle der ASP (asp@psychotherapie.ch).

Es gelten die Preise der auf www.psychosozial-verlag.de einsehbaren Mediadaten.

ASP-Mitglieder wenden sich bitte direkt an die Geschäftsstelle der ASP.

Bildnachweise

Titelbild: © iStock by Getty Images/RapidEye (ID 912441162)

Digitale Version

Die Zeitschrift à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung ist auch online einsehbar: www.a-jour-asp.ch



Die Beiträge dieser Zeitschrift sind unter der Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivs 3.0 DE Lizenz lizenziert. Diese Lizenz erlaubt die private Nutzung und unveränderte Weitergabe, verbietet jedoch die Bearbeitung und kommerzielle Nutzung. Weitere Informationen finden Sie unter: creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de

à jour! – Evolution de la profession de psychothérapeute

ISSN 2504-5199 (Version papier)

ISSN 2504-5202 (Version numérique)

7. tome numéro 2/2021, 14

<https://doi.org/10.30820/2504-5199-2021-2>

Editeur

Association Suisse des Psychothérapeutes ASP

Riedtlistr. 8 | 8006 Zürich | Tel.: 043 268 93 00 | www.psychotherapie.ch

La revue à jour! Évolution de la profession du psychothérapeute est un organe d'information de l'ASP. En plus, c'est un forum dans lequel on exprime des avis qui sont indépendants de l'avis du comité et de la rédaction.

Rédaction

Peter Schulthess | Directeur de rédaction

peter.schulthess@psychotherapie.ch | Tel.: 076 559 19 20

Marianne Roth | marianne.roth@psychotherapie.ch

Veronica Defiébre | veronica.defiebre@psychotherapie.ch

Sandra Feroletto | sandra.feroletto@psychotherapie.ch

Date de rédaction finale

1er mars pour juin | 15 septembre pour décembre

L'éditeur

Psychosozial-Verlag

Walltorstr. 10 | D-35390 Gießen | Tel.: +49 641 96 99 78 26

www.psychosozial-verlag.de | info@psychosozial-verlag.de

Gestion des abonnements | Frais de souscription

Édition psychosociale | bestellung@psychosozial-verlag.de

Abonnement annuel 29,90 € (frais d'envoi en sus)

Prix du numéro 19,90 € (frais d'envoi en sus)

Les étudiants bénéficient d'une réduction de 25 % sur présentation d'un justificatif.

L'abonnement est reconduit d'un an à chaque fois dans la mesure où aucune résiliation n'a lieu avant le 15 novembre.

L'abonnement est compris dans la cotisation pour les membres ASP.

Annonces

Veillez adresser vos demandes de renseignements sur les annonces à l'éditeur (anzeigen@psychosozial-verlag.de) ou au bureau de l'ASP (asp@psychotherapie.ch).

Les prix valables sont ceux publiés dans les données médiatiques sur www.psychosozial-verlag.de.

Les membres ASP sont priés de s'adresser directement à la rédaction.

Crédits photographiques

Couverture: © iStock by Getty Images/RapidEye (ID 912441162)

Version numérique

La revue à jour! Psychothérapie-Développement professionnel est également consultable en ligne : www.a-jour-asp.ch



Les articles de cette revue sont disponibles sous la licence Creative Commons 3.0 DE en respectant la paternité des contenus – pas d'utilisation commerciale – sans œuvre dérivée. Cette licence autorise l'utilisation privée et la transmission sans modification, interdit cependant le traitement et l'utilisation commerciale. Veuillez trouver de plus amples informations sous : creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de

Tendances en direction de l'académisation de la formation postgrade en psychothérapie

Compte-rendu du séminaire du 30 octobre 2021, Zurich

Kurt Roth | Heinz Meier

Au Glockenhof à Zurich se sont rencontrées 40 personnes intéressées afin de discuter en profondeur des questions et développements actuels autour de la formation postgrade de psychothérapeute. Cette discussion fut l'occasion d'accorder une attention toute particulière à l'aspect de l'académisation de formation postgrade en psychothérapie. Il faut comprendre par là que pratiquement toutes les universités en Suisse proposent aujourd'hui des filières de formation postgrade en psychothérapie (PT) (Master of Advanced Studies/MAS), en partie en coopération avec des organisations privées. Ce séminaire a été organisé par l'ASP (Judith Biberstein, Veronica Defièvre, Heinz Meier, Peter Schulthess et Emanuel Weber). Outre les exposés d'intervenants et d'intervenantes d'instituts suisses de formation postgrade, ce séminaire a également été l'occasion de présenter la formation en psychothérapie de l'université privée Sigmund Freud (SFU) à Vienne et le développement actuel en Allemagne. La présidente de la Commission des professions de la psychologie (PsyCo) a en outre présenté la situation en Suisse de son point de vue.

Depuis le 1^{er} avril 2013, la loi sur les professions de la psychologie (LPsy) est en vigueur et définit entre autres quelles organisations ont le droit de proposer des filières de formation postgrade menant au titre de spécialiste « psychothérapeute reconnu au niveau fédéral ». Les filières de formation postgrade doivent, depuis l'entrée en vigueur de la LPsy, passer une procédure d'accréditation complexe pour obtenir la reconnaissance de la fédération (Département fédéral de l'intérieur / DFI).

Bien que Le Prof. Dr. Simone Munsch de l'Université de Fribourg ait fait son exposé à la fin du séminaire, les propos qu'elle a tenus sont présentés en premier dans ce rapport, du fait qu'ils donnent un bon aperçu de la situation en Suisse. Le Prof. Munsch est présidente de la PsyCo qui compte onze membres. Celle-ci a été mise en place par le Conseil fédéral et conseille ce dernier ainsi que le DFI dans la mise en œuvre de la LPsy. Les fournisseurs privés de cursus de formation en psychothérapie ne sont pas représentés directement dans la PsyCo, mais seule-

ment par l'intermédiaire des associations professionnelles (ASP, FSP, SBAP).

Le Prof. Munsch a placé la pertinence économique des troubles psychiques en Suisse au premier rang de son exposé. On part actuellement du principe que les conséquences en termes de coûts des troubles psychiques non traités représentent 7% du Produit Intérieur Brut (BIP). Les enquêtes révèlent que la psychothérapie – outre le traitement des souffrances individuelles – est également économique du fait que 79% de toutes les personnes présentent après une psychothérapie une nette amélioration de leurs symptômes par opposition aux personnes qui n'ont pas bénéficié de psychothérapie.

En ce qui concerne la formation postgrade en psychothérapie en Suisse, nous sommes confrontés à la situation suivante :

- Jusqu'à présent, 40 filières de formation postgrade ont été accréditées par le DFI sur la base de la LPsy. Neuf d'entre elles sont proposées par des universités et une par une Haute École Spécialisée (en partie en coopération avec des instituts privés).
- 30 filières de formation postgrade sont proposées par des instituts privés, en partie en coopération avec les associations professionnelles en tant qu'organisations responsables (FSP, ASP).
- Du point de vue du Prof. Munsch, on ne peut actuellement pas parler d'une académisation, du fait que 75% des filières de formation postgrade sont organisées sous le droit privé.
- Les coûts de la formation postgrade – notons bien après que des études de psychologie d'au moins cinq ans ont déjà dû être accomplies par les personnes concernées – doivent être intégralement supportées par les étudiantes et d'étudiants. En fonction de la formation postgrade, les coûts sont compris entre quelques 40 000 et 90 000 CHF.
- En termes de perspectives, elle trouve important que de plus en plus de recherches en interventions et psychothérapie soient menées en fonction des écoles.
- Le 1^{er} juillet 2022, le modèle de la prescription pour la psychothérapie psychologique a été introduit. Les effets de ce changement significatif ne peuvent pas encore être estimés.



Résumé des autres exposés

Le Prof. Dr. Jens Gaab de l'Université de Bâle et lic. phil. Rainer Bürki, de la direction du pcaInstitut, a fait référence au MAS dans une psychothérapie centrée sur les personnes à l'Université de Bâle en coopération avec pcaSchweiz (Schweizerische Gesellschaft für den personenzentrierten Ansatz/Société suisse pour l'approche centrée sur les personnes).

La coopération est apparue du fait que les deux partenaires se connaissaient déjà bien de projets de recherche communs. Il est en outre intéressant et important pour les universités d'offrir aux étudiants en psychologie une formation postgrade en psychothérapie. Chaque année, quelques 100 étudiantes et étudiants de l'Université de Bâle concluent leurs études avec un master en psychologie, 60% veulent travailler en clinique.

C'est en 2018 qu'a démarré le premier cursus d'études en psychothérapie centrée sur les per-

sonnes. Il y a chaque année un cursus d'études avec 16 participantes et participants. Pour le pca, la coopération avec l'Université de Bâle a constitué une condition préalable pour continuer à exister en tant qu'institut de formation postgrade, du fait que sans cela trop peu d'étudiants et étudiantes se seraient inscrits à la formation postgrade. L'ensemble des coûts de la formation postgrade par étudiantes et étudiants se situent autour de 50 000 CHF.

Certaines précieuses synergies apparaissent dans la coopération (p. ex. dans la recherche, les expériences de l'institut dans l'application pratique et la formation en psychothérapie etc.). La structure du service ambulatoire est passée en revue pour donner aux étudiantes et étudiants pour donner la possibilité d'obtenir une expérience clinique pratique.

Le Prof. Dr. Christoph Negri, ZHAW, Institut für Angewandte Psychologie (IAP)/Institut pour la psychologie appliquée, et Karin Gfeller Grehl,



psychologue spécialisée pour la psychothérapie FSP, Zentrum für Systemische Therapie und Beratung in Bern (ZSB)/Thérapie systémique et conseil à Berne, s'est référée au MAS psychothérapie systémique avec un point fort cognitif et comportemental à la ZHAW en coopération avec le ZSB.

La coopération entre l'IAP et la ZSB a démarré en 2006 et a rencontré un grand succès. Depuis 2020, les deux instituts proposent la même formation postgrade, mais séparément. Les deux intervenantes et intervenants ont exposé que la coopération permettaient de précieuses synergies. L'IAP a pu apprendre de la proximité de la pratique du ZSB et le ZSB a profité entre autres de la bonne infrastructure de la haute école. La raison de la fin de cette coopération a été le succès de la formation postgrade, la demande était énorme. À cela vient s'ajouter le fait que les différences entre les deux organisations n'ont cessé de croître avec le temps : ici le petit institut orienté vers la pratique et là le grand institut académique au sein de la grande haute école.

Prof. Negri trouve important qu'une formation postgrade en psychothérapie large et également extra-universitaire soit proposée aux étudiants et étudiants. Karin Gfeller trouve que le terme d'académisation n'est pas d'une grande aide, il s'agit d'une professionnalisation de la formation continue en psychothérapie, par exemple aussi dans le domaine de la liaison entre l'apprentissage et la recherche. Il faut en outre examiner la manière dont les instituts privés devraient s'organiser et coopérer (p.ex. sous une association faitière) afin que des intérêts communs puissent être représentés.

Prof. Dr. Jutta Fiegl, vice-directrice de la SFU Vienne, a présenté le cursus d'études en sciences psychothérapeutiques à la SFU en coopération avec des associations de formation privées.

Depuis 1991, le traitement curatif en psychothérapie est réglementé en Autriche par la loi sur la psychothérapie et a été mis sur un pied d'égalité avec le traitement médical. La en psychothérapie est autonome, elle n'est administrée ni sur ordonnance ni sous la surveillance d'un autre groupe professionnel. Ce cadre légal fait nettement ressortir le fait que les conditions préalables à

la formation en psychothérapie sont également totalement différentes en Autriche et en Suisse. Les sciences (et pratiques) psychothérapeutiques ne sont pas une discipline annexe à une autre formation de base (en Suisse la médecine et la psychologie), mais une profession à part entière. La SFU peut pour cette raison proposer des études en sciences thérapeutiques qui conduisent directement à l'autorisation de pratique en tant psychothérapeute. Dans ce cadre, elle a conclu avec les associations de formation (en Suisse, ce sont les instituts de formation postgrade privés) des coopérations avec huit filières d'approfondissement : psychanalyse, psychologie individuelle, thérapie systémique, thérapie comportementale, Gestalt-thérapie intégrative, psychodrame, analyse existentielle, analyse transactionnelle. Les étudiantes et étudiants choisissent à partir du 5^{ème} semestre une filière d'approfondissement.

Ces études durent cinq ans et se concluent par ce qu'on appelle un magister en sciences psychothérapeutiques. Dès la période où ils étudient, les étudiantes et étudiants travaillent dans les services ambulatoires de la SFU avec des patientes et des patients. Les coûts de l'ensemble des études (la SFU est une université privée) s'élèvent à quelques 55 000 Euro.

Le *Dr. Nikolaus Melcop*, vice-président de la Chambre fédérale des psychothérapeutes (Bundespsychotherapeutenkammer - BPTK), commente le développement actuel en Allemagne en ce qui concerne les études directes.

Il est ici également important de noter qu'en Allemagne (tout comme en Autriche), la psychothérapie est considérée comme une profession à part entière et est mise sur un pied d'égalité avec d'autres professions de la santé (médecine, médecine dentaire, pharmacie). La BPTK est, avec les chambres des états fédérés (Länderkammern), compétente pour la mise en œuvre des conditions-cadres.

La réforme de la formation en psychothérapie a été exigée à l'occasion du 25^{ème} journée des psychothérapeutes allemands en 2014 : remplacement de la « formation après la formation » postgrade par des études avec approbation et formation postgrade consécutive.

Depuis le 1^{er} septembre 2020, des cursus d'études directes en psychothérapie sont proposés par les

universités. Dans le cadre de la solution transitoire, les anciens modèles de formation peuvent être poursuivis encore jusqu'à 2035 maximum. La formation en psychothérapie se subdivise en études de master et se conclut par l'examen d'état pour l'approbation (= confirmation d'état pour l'exercice de la profession de psychothérapeute). Ensuite commence les 60 mois de temps de formation postgrade dans le cadre d'une activité professionnelle principale équitablement rémunérée sous la direction de personnes expérimentées habilitées à la formation postgrade (ce doit être des psychothérapeutes) en soins psychothérapeutiques stationnaires, partiellement stationnaires et ambulatoires. En fonction de la formation postgrade, on obtient après avoir conclu la formation postgrade le titre complémentaire de «psychothérapeute spécialisé(e) pour adultes, enfants et adolescents ou pour la neuropsychologie».

Conclusion du séminaire

Les différents exposés ont été entrecoupés de discussions animées, parfois en sous-groupes. On peut noter les points suivants parmi les constatations acquises au cours du séminaire :

- Le développement en Suisse en direction de l'académisation de la formation postgrade en psychothérapie est certes là, mais la manière dont il va se poursuivre reste encore ouverte.
- Les coopérations entre les universités/hautes écoles spécialisées et instituts de formation postgrade privés sont très fructueuses dans certaines conditions. Mais la réalisation de telles coopérations constitue un défi.

- Il est important qu'il continue à y avoir des offres de formation postgrade extra-universitaires pour les étudiantes et les étudiants.
- La psychothérapie en Suisse est (par opposition à l'Allemagne et l'Autriche) pas une profession (de la santé) à part entière, mais quasiment une «profession supplémentaire» à laquelle il n'est possible de parvenir que par une formation postgrade. La formation, y compris la complexe formation postgrade est longue et onéreuse pour les étudiantes et étudiants.
- La pratique clinique exigée doit la plupart du temps être organisée par les étudiantes et les étudiants eux-mêmes. Les conditions d'embauche pour les «psychothérapeutes en formation continue/ formation postgrade» ne sont pas claires et relèvent parfois de l'exploitation. La question de savoir s'il y aura à l'avenir pour les futurs psychothérapeutes suffisamment de lieux de pratique pour la troisième année de pratique clinique exigée par le modèle de la prescription.
- Les instituts de formation postgrade privés ne sont pas bien organisés, et leurs intérêts ne sont pas directement représentés dans la PsyCo.
- Le temps pour les cursus d'études directes en sciences thérapeutiques – p. ex. en incluant les instituts privés avec différentes orientations d'approfondissement analogues à la SFU à Vienne – est en Suisse loin d'être parvenu à maturité (pendant longtemps encore ?).

Kurt Roth est membre du comité de l'ASP.

Heinz Meier est président de la Commission pour l'assurance de la qualité de l'ASP.